

4 - Les actions en faveur de publics particuliers

- Les personnes victimes de violences conjugales -

L'ASL est locataire de **6 logements meublés, de type 3, sur Saint-Etienne**. Ces logements sont destinés à **loger temporairement des personnes victimes de violence conjugale, dans le cadre de baux en sous-location**.



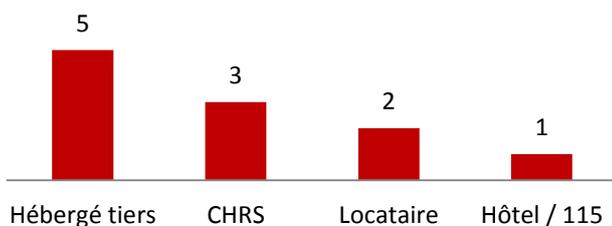
C'est le dispositif Alter Logement, financé par l'Etat (DDCS).

L'entrée des ménages dans ce dispositif est validée par le SIAO, suite à une orientation par l'association SOS Violences Conjugales.

Ces logements peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes, pendant une durée maximum de 12 mois. Ils sont situés dans le parc diffus de l'ASL et bénéficient d'un environnement sécurisant.

Alter'Logement permet de reprendre pied dans la vie en étant accompagné sur le volet administratif par une conseillère de l'ASL, et par SOS Violences Conjugales pour toutes les démarches liées aux violences et à la parentalité. Ce logement permet aux personnes ayant subi des violences conjugales de se reposer, de retrouver rapidement confiance en elles, de se projeter vers l'avenir et d'aller vers le logement autonome.

Le parcours logement avant
Alter'Logement (11 ménages depuis 2017)



Les 7 ménages sortis depuis le démarrage du dispositif ont intégré un logement de droit de commun à Saint-Etienne : 5 dans le parc social public et 2 dans le parc privé.

Alter Logement remplit donc bien son rôle de tremplin vers le logement autonome.

ALTER'LOGEMENT en 2018 :

- ✓ 7 foyers monoparentaux accompagnés
- ✓ 20% d'entre eux étaient salariés
- ✓ 80 % étaient au RSA
- ✓ Age moyen : 29 ans
- ✓ Une durée moyenne d'accompagnement de 10 mois
- ✓ 16 mois cumulés de vacance des logements, soit un taux de vacance de 22 % (2017 : 44%)

4 - Les actions en faveur de publics particuliers

- Les personnes âgées -



AG2R LA MONDIALE

Le partenariat que l'ASL entretient avec AG2R La Mondiale depuis 2015 a permis à l'agence de développer **un nouveau panel d'outils afin de soutenir les ménages vieillissants dans leur parcours locatif** :

- accompagnement ciblé,
- aide à la réalisation de travaux d'adaptation du logement.

En 2018, **12 ménages ont bénéficié de ces accompagnements**, souvent longs, qui vont bien au-delà du suivi social pratiqué avec l'ensemble de nos locataires : problématiques liées au budget, à l'entretien ou à l'aménagement du logement etc.

Par ailleurs **des travaux d'adaptation du logement ont été réalisés dans 13 logements, dont 2 réfections totales de la salle de bains** (remplacement de la baignoire par une douche), pour un montant total de plus de 9000€.

Action phare de 2018 : le chantier collectif du 9 rue Vial

Grâce au soutien d'AG2R La Mondiale, nous avons mené **un projet global, à l'échelle d'un immeuble occupé exclusivement par des ménages de plus de 50ans**. L'objectif était d'impliquer les locataires dans l'embellissement et l'aménagement de la cour de leur immeuble, en lien avec le propriétaire : définition en commun des aménagements, **chantiers participatifs** avec l'aide du technicien de l'ASL et d'autres professionnels.

Cette expérience a été très riche, et a permis de réaliser :

- ✓ la conception et réalisation de mobilier en bois, avec l'aide d'un designer,
- ✓ la réalisation d'une mosaïque décorative, avec l'aide d'une mosaïste.

Ce projet ouvre à l'ASL de nouvelles perspectives ; il permet aux salariés de mobiliser leurs compétences en faveur d'un des piliers de notre projet associatif : **« le mieux habiter ensemble »**.

